

Le Conseil des ventes sonne l'alarme

ENCHÈRES Catherine Chadelat, présidente de cet observatoire économique, veut l'adapter aux nouvelles tendances d'un marché qui ne doit plus être perçu comme du pur commerce.



PROPOS RECUEILLIS PAR
VALÉRIE SASPORTAS
vsasportas@lefigaro.fr

Catherine Chadelat, 64 ans, présidente du Conseil des ventes volontaires (CVV), a tressailli à la lecture de deux rapports récents, l'un du cabinet Ernst & Young, l'autre de l'Inspection générale des affaires culturelles et de celle des finances sur « L'apport de la culture à l'économie en France ». « Tous les secteurs ont été passés en revue, des billets de cinéma aux visites de châteaux en passant par le numérique. Tous, sauf le marché de l'art. C'est sidérant », confie-t-elle. Elle a donc décidé de redéfinir le rôle du Conseil à travers des actions qui tiennent compte de la sociologie du marché de l'art et plus seulement des bilans comptables des sociétés d'enchères. Une initiative qu'elle explique en exclusivité au Figaro.

LE FIGARO. - La vente aux enchères, c'est de l'art ou un marché ?

Catherine CHADELAT. - Tout à la fois de l'économie, de la culture, des événements mondains, de l'ouverture à l'international. L'art doit circuler. Mais je préviens les commissaires-priseurs : ils sont en danger. On peut prendre un virage à l'anglo-saxonne avec de grandes maisons qui arrivent à peu près à s'en sortir, tandis que les autres disparaissent si elles ne se regroupent pas ou ne fédèrent pas leurs stratégies. Et on pourra se demander s'il est encore utile d'avoir un texte spécifique qui régit ce marché. Je soutiens la vente aux enchères, qui est selon moi la plus sûre, la plus transparente, la plus objective. Mais la



Catherine Chadelat (en médaillon) soutient la vente aux enchères mais, selon elle, celle de gré à gré va resurgir. MARMARA/LE FIGARO, DR

vente de gré à gré (vente privée à l'amiable) va resurgir, parce que les enchères donnent des taux d'intermédiation considérables. Le service n'est pas toujours bien fait. Si le Conseil de ventes sanctionne peu disciplinairement, on reçoit un grand nombre de réclamations dues à certaines négligences. Le commissaire-priseur doit être un professionnel performant.

Comment sauver le marché des enchères en tant que secteur de l'art ?

Il faut faire évoluer notre rôle. Le Conseil ne peut plus se borner à ses trois rôles tra-

ditionnels : l'agrément des sociétés, qui n'existe plus, le disciplinaire et notre temps fort annuel, le rapport d'activités. Ni être simplement réceptif aux événements. Plusieurs facteurs directement liés à la libéralisation législative de 2011 nous poussent aujourd'hui à programmer nos actions. Cette loi incite les commissaires-priseurs à faire autre chose, de la vente de gré à gré.

Vous avez donc décidé d'élargir le champ d'action du Conseil...

L'observation ne suffit plus. Publier les

palmarès des maisons de ventes non plus. Notre étude doit être qualitative. Nous allons expliquer comment les choses évoluent, les ventes dématérialisées sur le Net, le choix de la peinture ultracontemporaine, des biens immatériels, ce qui motive le recours aux ventes de gré à gré. C'est de la sociologie du marché.

Comment l'observatoire économique va-t-il devenir un révélateur de tendances ?

En recueillant la réaction des professionnels face à la diversification des objets à vendre. Nous assistons à des ventes assez

atypiques, comme les reliques ou les biens immatériels, dans le secteur du numérique, de la communication, de la propriété intellectuelle. Les comportements aussi ont changé. Il y a des élan communautaristes culturels très forts, comme avec la vente des masques maoris, qu'on a rendus, ou des masques hopis, pour lesquels nous avons reçu l'ambassade des États-Unis. Nous avons également des comportements nationalistes, des États qui revendiquent en masse des objets, ce qui a entraîné 50 % d'invendus lors des enchères Barbier-Mueller. Et enfin de nouveaux goûts douteux : reliques, têtes de mort, instruments de torture.

Quelle sera votre méthode ?

Nous allons replacer le marché des enchères dans un contexte artistique plus large, revenir sur le sujet archive et sur la politique d'enrichissement des musées en les interrogeant sur leur stratégie dans les ventes aux enchères, les taux d'acquisition, la place des sociétés d'amis de musées, etc. Je souhaite aussi que le risque pénal évolue. On pense au trafic, au blanchiment. Mais on n'a pas fait le tour du problème. L'abus de faiblesse est un sujet majeur, ainsi que le droit d'auteur dans les catalogues.

+ @ SUR LE WEB

» Aujourd'hui - Christie's, Paris : collection Elsa Schiaparelli

» 26 janvier - Rouillac, Vendôme : Château de l'Aiglerie

» 29 janvier Europ Auction, Paris : tableaux anciens, mobilier, objets d'art

www.lefigaro.fr

« L'Empereur d'Atlantia » l'espoir fait vivre